CROLDA FORMATION

ACCOMPAGNER LES PARCOURS.
RÉVÉLER LES POTENTIELS.

BPJEPS 2026-2027 | VOTRE CANDIDATURE

Dossier de candidature



Votre projet mérite un accompagnement attentif.

Luttes olympiques et disciplines associées

CROLDA Formation · Session 2026-2027

of.crolda@gmail.com · 06 28 06 59 69

Préparer votre candidature

Un dossier à remplir, des pièces à joindre, des informations à conserver.

1. Compléter et enregistrer

Ce dossier rassemble votre inscription, la liste des pièces, votre parcours et la remise des documents. Remplissez les rubriques utiles ; la représentation légale et l'encadrement ne sont à compléter que si vous êtes concerné.

Ouvrez les PDF dans un lecteur prenant en charge les formulaires, saisissez vos réponses, puis enregistrez une copie. Fermez et rouvrez-la pour vérifier la sauvegarde. Gardez les originaux des justificatifs.

2. Envoyer à l'OF

Retournez votre dossier au plus vite à of.crolda@gmail.com. Un accusé de réception vous sera envoyé. Après examen, une réponse sur la conformité du dossier ou un inventaire des pièces manquantes à fournir vous sera adressé.

Objet du courriel : BPJEPS 2026-2027 - CANDIDATURE - Nom Prénom. Une pièce lisible par fichier, avec un nom simple : Nom Prénom - PSC.pdf.

Une pièce manque ? Envoyez les éléments disponibles et indiquez ce qui manque et la disponibilité prévue. Ce premier échange ne vaut ni dossier complet, ni admission. L'OF confirme votre date d'entrée et la recevabilité du dépôt ; « au plus vite » ne modifie pas les délais réglementaires.

3. Se repérer dans le kit

À la racine : Dossier de candidature.pdf ; Certificat médical.pdf à faire établir par le médecin ; Droit à l'image - choix facultatif.pdf, indépendant de la candidature.

Informations sur la formation : présentation ; informations candidats ; programme ; calendrier ; accès, financements et résultats ; livret d'accueil ; règlement intérieur ; démarches CFA et AFDAS avec liens et QR codes.

Annexes utiles : hébergement CNEA et CREPS ; certificat Qualiopi. Les informations sont à conserver, sans nous retourner ces documents vierges.

Les dates et lieux sont confirmés par convocation ; les financements et contrats dans leur circuit compétent. Envoyez les pièces d'identité et le certificat médical uniquement à l'OF, sans copie au club. Le Forms public sert au premier contact, pas au dépôt de ces pièces.

Fiche d’inscription BPJEPS

Éducateur sportif · Luttes olympiques et disciplines associées
Session 2026–2027 · Demande examinée par CROLDA Formation

Nom de naissance et nom d’usage si différent

Prénom ou prénoms

Date de naissance

Commune et pays de naissance

Nationalité

Adresse postale complète avec code postal et commune

Adresse courriel à utiliser pour le dossier

Téléphone

Photographie à joindre

Joignez une photographie d’identité récente dans un fichier séparé, nommé Nom Prénom - Photo.jpg ou .png. Elle sera associée à cette fiche pour constituer le dossier. Joignez aussi les pièces indiquées dans la liste de contrôle.

Ces informations servent à identifier le candidat, à le contacter et à constituer le dossier réglementaire. La notice sur les données personnelles accompagne cette fiche. Aucun numéro de sécurité sociale n’est demandé ici.

Votre demande et votre projet

Précisez votre projet. Les informations encore inconnues pourront être étudiées avec l'OF.

Nom et prénom

Parcours demandé

☐ Parcours complet ☐ BC1 ☐ BC2 ☐ BC3

Cocher le parcours complet ou les blocs souhaités. Le parcours définitif est arrêté après examen des prérequis et positionnement.

Voie et situation actuelles

☐ Apprentissage envisagé ☐ Autre financement ☐ À étudier avec l'OF

Situation actuelle et financement envisagé si connu

☐ Structure identifiée ☐ Structure en recherche ☐ Sans objet à ce stade

Nom de la structure pressentie si connue

Votre projet et ce que vous attendez de la formation

Pour vos diplômes, votre pratique, votre niveau technique et votre expérience d'encadrement, complétez la rubrique « Pièces et parcours » de ce dossier.

L'envoi de cette fiche ne vaut ni admission, ni commande de formation, ni accord de financement. Complétez la déclaration à la page suivante.

Représentation et déclaration

Nom et prénom du candidat

Si le candidat est mineur

Nom et prénom du représentant légal et lien avec le candidat

Courriel et téléphone du représentant légal

- [ ] Représentant légal : j'autorise le dépôt de cette candidature. Les engagements contractuels et les autorisations de déplacement ou d'hébergement seront traités séparément.
- [ ] Je déclare exactes les informations fournies et m'engage à signaler les changements utiles à mon dossier.

Nom de la personne faisant la déclaration et date

Cette candidature ne vaut ni admission, ni commande de formation, ni accord de financement.

Votre dossier de candidature

BPJEPS Éducateur sportif · Luttes olympiques et disciplines associées
Cette fiche vous aide à réunir les pièces. Cochez uniquement ce que vous avez préparé ; l'OF vérifie ensuite le dossier.

Nom et prénom

Les pièces du dossier OF

- ☐ Fiche d'inscription renseignée, avec photographie.
- ☐ Copie lisible d'une pièce d'identité valide.
- ☐ Si vous êtes Français et avez moins de 25 ans : justificatif de recensement ou de JDC, selon votre situation.
- ☐ Attestation de réussite aux tests d'exigences préalables (TEP), ou justificatif de dispense recevable.
- ☐ Certificat de secourisme PSC / PSC1 ou équivalent admis ; pour un SST, justificatif MAC lorsqu'il est requis.
- ☐ Certificat médical adapté, selon les indications ci-dessous.
- ☐ Pièces de dispense ou d'équivalence demandée, si concerné.

Le certificat médical

Il doit viser la pratique et l'encadrement des luttes olympiques et disciplines associées. Pour les TEP : moins d'un an à la date du test. Pour l'entrée : vérifier sa validité selon votre situation, notamment en cas de dispense ou de certificat devenu trop ancien. Le modèle de certificat médical joint est à apporter au médecin ; faites confirmer par l'OF les activités et dates pertinentes.

Si vous êtes concerné

- ☐ Mineur : coordonnées et autorisations du représentant légal nécessaires au parcours et au contrat.
- ☐ Aménagement : échange confidentiel avec le référent handicap ; avis médical réglementaire selon la procédure applicable, à adresser à l'OF, sans copie au club.

L'OF confirme la date de complétude après contrôle ; un inventaire des pièces manquantes vous est adressé si nécessaire. Le dépôt des pièces ne vaut ni admission ni inscription définitive. Si une pièce manque, indiquez laquelle et sa date prévisible de disponibilité.

Votre contact : Kévin DOLLAT · of.crolda@gmail.com · 06 28 06 59 69

Votre expérience de pratique

Une fiche par discipline. Cliquez dans les champs pour saisir vos réponses. Pour une autre discipline, joignez une copie des pages de pratique et de niveau ; une copie de la page d'encadrement seulement si nécessaire.

Nom et prénom

La discipline et la durée de pratique

☐ lutte libre ☐ lutte gréco-romaine

☐ gouren ☐ sambo ☐ grappling ☐ autre

Discipline précise

Club ou clubs fréquentés et périodes correspondantes

Date de début et durée totale estimée de pratique

Fréquence actuelle ou habituelle en séances et heures par semaine

Pratique actuelle ou date d'interruption

Compétitions ou autres expériences utiles si concerné

Votre niveau technique

Une fiche par discipline. Précisez séparément la pratique personnelle et l'encadrement de pratiquants.

Nom et prénom et discipline

Le niveau technique obtenu

Intitulé exact du grade ou de la maîtrise et date d'obtention

Fédération ou organisme ayant délivré ce niveau

☐ Justificatif joint ☐ demandé à l'organisme ☐ aucun niveau formalisé

Autre niveau déclaré ou préparation en cours

Repères des TEP : maîtrise bleue en lutte olympique ; sixième rannig en gouren ; ceinture bleue en sambo ; grade bleu en grappling. L'OF vérifie les justificatifs et toute dispense applicable ; un autre grade n'est pas automatiquement équivalent.

Votre expérience d’encadrement

À compléter si vous avez déjà encadré des pratiquants. Une activité d’aide sous supervision peut être précisée comme telle.

Nom et prénom et discipline

Votre expérience d’encadrement si concerné

Structure ou structures et périodes

Discipline enseignée et publics encadrés

Missions et statut bénévole ou salarié ou aide sous supervision

Volume estimé et diplômes ou brevets utilisés

Attestations ou justificatifs disponibles

Une déclaration de niveau ne remplace ni un justificatif officiel ni une réussite aux TEP. Déclarez les faits et distinguez durée de pratique et durée d’encadrement.

Diplômes et justificatifs utiles

Pour une dispense ou un positionnement

- ☐ Copies des diplômes sportifs et brevets fédéraux pertinents, avec option et organisme délivrant.
- ☐ Attestations officielles de blocs de compétences ou d'unités capitalisables déjà obtenus.
- ☐ Justificatif fédéral de grade ou de maîtrise, si vous demandez une dispense des TEP.
- ☐ Attestations d'expérience précisant discipline, missions et périodes, si elles fondent votre demande.
- ☐ Attestation de sportif de haut niveau, si vous invoquez ce motif de dispense.

Exemples à faire examiner : maîtrise bleue ou équivalent fédéral ; BF animateur 1er degré accompagné de l'expérience exigée ; anciennes UC 3 / 4 ; statut de sportif de haut niveau. Ces pièces n'ouvrent pas toutes les mêmes droits. L'OF vérifie chaque demande dans les textes et formalise le parcours retenu.

Pour préparer votre projet

Préparez un CV à jour et une courte présentation de votre expérience, de votre projet et de la structure d'accueil envisagée. Si le CFA demande votre dernier diplôme scolaire ou universitaire, fournissez-le pour son dossier. Le baccalauréat n'est pas présenté ici comme une condition générale d'accès au BPJEPS.

Comment remettre vos pièces

Retour au plus vite à of.crolda@gmail.com. Envoyez des copies complètes et lisibles, une pièce par fichier, en conservant les originaux. Exemple de nom : Nom Prénom - PSC.pdf. Ne remettez pas vos originaux sans nécessité confirmée.

Le Microsoft Forms public sert au premier contact. Envoyez les pièces d'identité et le seul certificat médical à l'OF par courriel, sans copie au club. Le numéro de sécurité sociale demandé par le CFA se renseigne dans son portail ; aucun diagnostic ni dossier médical complet n'est demandé ici.

En apprentissage

Le candidat effectue aussi sa démarche sur https://www.cfa-sport.com/inscription-au-cfa. Le CFA indique les pièces complémentaires nécessaires à sa situation. Évitez les doubles dépôts : confirmez avec l'OF et le CFA qui doit recevoir chaque document.

Références : Code du sport, A. 212-35, A. 212-36 et A. 212-47-1 bis ; arrêté du 5 février 2025, annexe III. Les décisions de dispense ne sont pas préremplies.

Documents reçus et consultés

Cochez uniquement les documents effectivement reçus. Cette rubrique remplace les accusés de remise séparés.

Nom et prénom ; pour une structure, qualité et candidat concerné

- ☐ Présentation, informations candidats ou clubs, accès et financements
- ☐ Programme et calendrier de formation
- ☐ Démarches d'inscription CFA / AFDAS
- ☐ Livret d'accueil
- ☐ Règlement intérieur
- ☐ Notice sur les données, informations CNEA / CREPS et certificat Qualiopi

Date du texte remis et mode de remise

Document manquant ou question à signaler

☐ Je reconnais avoir reçu les documents cochés et pris connaissance des consignes. Je peux demander une explication à l'OF. Cette déclaration ne vaut ni admission, ni autorisation d'image, ni renonciation à mes droits, ni preuve de participation.

Lieu et date ; nom du représentant légal si le candidat est mineur

Signature de la personne concernée ; pour un mineur, signature du représentant légal :

Le règlement applicable doit être communiqué avant l'inscription définitive. Si une nouvelle édition est remise, l'OF en trace à nouveau la remise.

Vos données de candidature

Information destinée aux candidats, représentants légaux et contacts professionnels des structures d'accueil.

Responsable et contact

Le Comité régional Occitanie de lutte et disciplines associées, sous la marque CROLDA Formation, est responsable du traitement du dossier OF. Siège : 7 rue André Citroën, 31130 Balma. Contact pour votre dossier et vos droits : of.crolda@gmail.com ; 06 28 06 59 69.

Pourquoi ces informations sont demandées

Les données permettent de vous identifier et de vous contacter, d'examiner votre projet, de vérifier les prérequis et les pièces, d'étudier les dispenses et le positionnement, et de préparer le parcours, l'alternance et le financement. Elles ne servent pas automatiquement à la publicité ou à la publication de votre image.

L'étude du projet et la préparation d'un éventuel contrat reposent sur les démarches précontractuelles demandées par le candidat (RGPD, article 6.1.b). Le contrôle du dossier réglementaire répond aux obligations de l'OF (article 6.1.c ; Code du sport A. 212-35 et A. 212-36). Les échanges d'orientation générale reposent sur l'intérêt légitime du Comité à répondre aux demandes (article 6.1.f).

Les pièces nécessaires et les informations facultatives

La fiche d'inscription, la photographie et les justificatifs exigibles selon votre situation sont nécessaires au contrôle réglementaire. Leur absence peut empêcher de déclarer le dossier conforme. Les informations complémentaires de projet servent à préparer l'échange ; signalez ce que vous ne pouvez pas encore préciser.

Le certificat de non contre-indication est utilisé uniquement pour vérifier les conditions médicales réglementaires de pratique et d'encadrement. L'OF ne demande ni diagnostic, ni compte rendu, ni questionnaire de santé détaillé. Un besoin d'aménagement se traite directement avec le référent handicap, Kévin DOLLAT.

Qui reçoit le dossier

Les personnes habilitées de l'OF chargées de l'administration, de la pédagogie et du suivi interviennent selon leurs missions. Les éléments strictement nécessaires peuvent être transmis au CFA pour l'apprentissage, à l'autorité académique pour l'inscription et la certification, et au financeur pour le dossier qui le concerne. Le club reçoit les seules informations utiles à l'accueil et à l'alternance, pas les pièces d'identité ou médicales du candidat.

Conservation et exercice de vos droits

Combien de temps

Sans inscription, les demandes et leurs copies de suivi sont conservées douze mois après le dernier échange pertinent, conformément à l'information de confidentialité de l'OF. Les justificatifs sensibles restent limités au besoin de contrôle et ne sont pas conservés comme documents de prospection.

En cas d'inscription, les pièces utiles intègrent le dossier de formation. Elles sont conservées pendant l'exécution du parcours puis, uniquement si nécessaire, pour les obligations de certification, de financement, de contrôle et les délais de recours applicables. Contrats, pièces pédagogiques et factures suivent des durées distinctes ; les factures et justificatifs comptables sont conservés dix ans. Vous pouvez demander à l'OF le critère applicable à une pièce précise.

Les services techniques

L'envoi demandé passe par la messagerie Gmail de l'OF. Le formulaire de premier contact et les outils de suivi utilisent les services Microsoft. Ces prestataires interviennent dans la transmission ou le traitement technique selon les comptes et services utilisés ; certains traitements peuvent avoir lieu hors de l'Espace économique européen. L'OF peut vous communiquer les garanties applicables et les documents des prestataires sur demande.

Adressez les pièces personnelles uniquement à l'OF et limitez les copies aux personnes nécessaires. Le Microsoft Forms de premier contact ne sert pas au dépôt des justificatifs sensibles.

Vos droits et vos choix

Vous pouvez demander l'accès, la rectification, l'effacement ou la limitation et, lorsque les conditions s'appliquent, la portabilité ou l'opposition. Les droits peuvent être limités par les obligations de conservation ou de contrôle. Écrivez à of.crolda@gmail.com ou au siège ; les demandes sont traitées selon les délais légaux.

Vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes. Il n'existe pas de décision d'admission entièrement automatisée dans ce dossier : l'examen des pièces et la décision relèvent des personnes compétentes.

L'autorisation d'image est distincte, facultative et révocable pour les utilisations futures. Son refus n'empêche pas l'étude de candidature. Aucun abonnement aux communications de prochaines sessions n'est créé par le dépôt du dossier.

Information générale de l'OF : https://crolda-formation.pages.dev/confidentialite. Les démarches CFA suivent aussi sa propre information sur les données.